

Zeitschrift: Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern
Herausgeber: Historischer Verein des Kantons Bern
Band: 6 (1867)

Anhang: Beilagen [zu "Mémoire de Madame Perregaux née de Wattewille, présenté en 1714 à Monsieur le Comte du Luc, ambassadeur de France en Suisse"]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

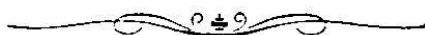
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

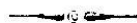
Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfin on a vu un visible jugement de Dieu jusque sur le doyen Bachmann qui m'avait traité de monstre, en venant dans ma prison m'exhorter à la mort; peu de jours après il eut une paralysie sur la langue qui l'empêcha de prêcher et il mourut au bout de quelque temps.



Deilagen.



I. LETTRES

qui ont été produites dans l'affaire survenue à Mad. Perregaux née de Wattewille, arrêtée à Berne pour correspondance en 1689.



La clef de tous les noms.

Bark	Le roi de France.
Wurst	M. Amelot ambassadeur.
Walker }	M. Sigismond d'Erlach, Sgr. de Spiez, général et avoyer.
Brunner }	
Altorf (Astorf) }	Mad. Perregaux, née de Watteville, pri- sonnière à Berne.
L'Ury }	
Torff	M. Bernard de Muralt, conseiller, en- suite trésorier.
Tirlery	M. Nielaus Daxelhofer, Sgr. d'Utzigén, trésorier.
Cinna	M. le colonel de Wattewille.
Mécène	M. Conrad Guder, banneret.

Maître des Tablettes	M. Jean Rodolphe Tillier, trésorier ou plutôt M. Abrah. Tillier, banderet.
Ephestion . . .	M. Carolus de Buren, Sgr. de Vau-marcus, banderet.
Bloss	M. Rod. d'Erlach, avoyer de Thoune, conseiller.
Angel	M. Gabriel Thormann, gouverneur de Payerne, conseiller en 1705.
Birsen	Les 200 de Berne.
Wolff	Basle.
Reiff	Zurich.
Mosteren	L'empereur d'Allemagne.
Krantz	M. Perregaux, le mari.
Moskou	Berne.
Mousky	Les députés de Berne.
Norlen	Le conseil de guerre.
Torneff	Soleure.
Strickel	l'Angleterre.
Arten	Les conseillers secrets.
Durlauben	Les conférences publiques.
Schmid	La religion.
70	Genève.
61	Neufchâtel.
40	Lucerne.
43	Fribourg.
91	Yverdon.
110	l'Angleterre.
129	La Hollande.



Lettres de Mad. Perregaux.

Nr. 1. (1689). *Pergan*¹⁾ remercie du riche présent, qu'on lui a fait, dit, que le prédécesseur a fait grand tort à son maître d'en avoir agi si cavalièrement envers ses créatures, en leur envoyant presque ouvertement de ses gens pour être instruit des affaires; cela les ayant rendus suspects au peuple, ils se sont vus pour un temps inutiles. Et comme ce soupçon n'est pas encore dissipé, ils se voyent engagés de ménager les apparences, d'autant plus, qu'ils sont incessamment obsédés de gens malicieux et suspects, qui sur le moindre nouveau soupçon les rendront tout-à-fait inutiles pour leur patrie et pour leurs amis.

Nr. 5. *Walker* et le Secret sont convenus d'ôter la connaissance aux 200, que l'on sollicitait le rappel des troupes. Les 200 ont délibéré sur la manière de recevoir le S^r Coxe, qu'on a éludé sa proposition, de résider une partie du temps à Zurich et l'autre à Berne, par *Walker*, ayant envie lui et le *Maître des Tablettes* de fortifier leur parti de deux autres; qu'ils mettront en lice avec eux, qui, étant les plus accrédités aux 200, ne pourront être soupçonnés et appuyeront sous main puissamment les autres. Ils auront les noms d'*Ephestion* et de *Mécène* pour être moins remarqués, le premier comme secret admirateur des vertus de *Wurst*, et l'autre comme zélateur ardent de sa gloire.

Nr. 7. Au moment que l'*Ury*, par ordre de *Walker* et nos amis, dépêcha dimanche dernier un exprès à Soleure, nous avons obligé *Astorf* d'en dépêcher promptement un autre pour se rendre à la résidence de *Krantz* afin de le faire venir incessamment à Berne, pour lui dire nos pensées et aller recevoir les commandements de *Wurst*, s'il le trouve

¹⁾ Mad. Perregaux.

bon; ses amis et ses serviteurs trouvent fort à propos dans une conjoncture si délicate que *Brunner* se trouve à Berne, et pour l'obliger, que *Wurst* commande à *Krantz*, de l'en aller prier de sa part, étant persuadés qu'il n'osera le refuser, si même il l'a dénié jusqu'ici à ses amis. On a à remercier très humblement pour les passeports.

Nr. 8. Heureusement *Walker* est arrivé sans que *Krantz* se soit vu obligé de l'aller quérir, et dans la civilité, que nous lui avons rendue, nous avons eu le plaisir d'apprendre, que le seul désir de continuer ses services à *Bark* l'avoit fait exposer une santé assez infirme dans un temps et par des chemins plus fâcheux, qu'il n'avait essuyé de sa vie; que pour tout autre sujet, il n'aurait abandonné cet hiver son gîte, et que les instances réitérées de *Wurst* n'étaient pas nécessaires pour se rendre à son devoir et où son honneur l'appellait. Ainsi, illustre Seigneur, je me réjouis, que nous ayons lieu de travailler de concert pour sa justification.

Nr. 9. Enfin *Walker* est arrivé avant le retour de *Krantz* de *Torneff*, et m'étant donné l'honneur, de lui rendre mes respects, il m'a dit fort obligeamment, qu'ayant voué ses services à *Wurst* il n'avait eu garde de lui manquer après la parole, qu'il m'avait donnée sur le billet, qu'il avait reçu, et qu'il continuera toujours ses applications pour le service de *Bark*, dont peut-être dans peu *Wurst* en pourra voir les effets. *Krantz* tout confus des grâces, qu'il a reçues de *Wurst*, m'en a fait l'exagération et m'a quitté aussitôt pour en faire le récit à *Brunner*, qui en louant sa générosité, a exhorté *Krantz* de s'en rendre de jour en jour plus digne par sa conduite, et a bien voulu le charger sur son compte.

Nr. 10. Le même soir de l'arrivée de *Krantz* à *Moscou*, il a rendu le billet à *Walker*, qui a dit, qu'il ferait réponse par l'*Ury*, et *Astorf* a porté l'autre paquet au *Maître des Tablettes*, qui vient de renvoyer ses Tablettes.

Nr. 11. Les *Mousky* de retour de *Torneff*, sont venus saluer *Walker* et le *Maître des Tablettes*. Ils leur ont demandé en raillant, s'ils avaient pu venir avec tant d'argent qu'ils ont rapporté, et qu'on avait été tenté, de leur envoyer des mulets au devant, crainte que les chevaux ne succombassent sous le faix. Ils ont répondu, que peut-être par la même raison, on avait voulu épargner la peine.

Walker juge très à propos d'avoir une personne affidée, qui vienne auprès de *Torneff* toutes les semaines deux fois, et dans le choix des personnes l'*Ury* ne trouve personne plus propre que *Charles*. Celui-là sait si bien prendre son temps, qu'il ne se fait point soupçonner; tantôt il loge dans une auberge, tantôt dans une autre; s'érigeant en clerc de *Krantz*; il peut sans soupçon voir *Altorf*. Les autres ne font point scrupule de dire, qu'ils viennent de *Torneff*. Ce nom seul rend soupçonneux l'*Ury*.

Nr. 12 (?). A l'égard du billet, que Vous m'avez demandé, je crois, que celui qui était à part Vous plaira mieux que l'autre; mais je ne sais pourquoi Vous l'avez demandé, puisque *Walker* n'en donne point; et que l'autre suffisait pour le *Maître des Tablettes*, selon que nous en étions convenus. J'oubliais de Vous dire dans ma précédente, que ces Messieurs me dirent selon qu'ils l'avaient pu apprendre de ceux qui leur tinrent compagnie (les députés du conseil d'état), que l'on se résoudrait au printemps prochain de se joindre à *Reiff* pour redemander conjointement toutes leurs troupes, qu'ils ont au service de *Bark*, comme les Grisons ont déjà fait, en envoyant des lettres circulaires à tous les officiers et soldats qu'ils ont en France; si cela est, que deviendront les belles promesses de *Brunner*, *Bringer* etc., faites à *Wurst*? Pour moi je n'en crois rien, que je ne le voye.

Livre jaune.

Nr. 13. Et l'on a été sur le point de saisir le jeune *Im Hoff* au moment qu'on a saisi le valet de *Jenner*, s'il ne s'était caché pour éviter la poursuite. Il me reste aucun doute, qu'il ne soit entièrement dévoué à *Wurst* après les emplettes, qu'il a continué de faire dans la Franche-Comté de beaucoup de froment, et que l'on a su, que d'une seule provision il a profité de 300 Ecus blancs. Il court comme un papillou à la chandelle de même que *M. Fischer*, que l'on muguet et menace secrètement d'un même sort. L'on a pris la liberté, d'en avertir *Wurst* et ses amis s'allarment, qu'on se confie si légèrement à ces jeunes hommes qui par leur zèle inconsidéré sont capables d'exposer les vieux à des dangers éminens.

Nr. 14. Le *Maître des Tablettes*, à cause de beaucoup de personnes de qualité, qui étaient en visite chez lui, n'a pu donner réponse, mais il le fera comme il me l'a assuré à la première commodité.

Nr. 15. *Walker* obsédé par une foule de courtisans s'est vu dans une impossibilité d'une réponse. Il a fait ses excuses à *Wurst*, en attendant que l'*Ury* s'acquitte par ses ordres.

Nr. 16. *Brunner* était assez engagé sans que *Wurst* redoublât si souvent ses honnêtetés; il ne les aurait pas reçues, si l'*Ury* ne lui eut témoigné, qu'il prendrait pour un mépris le refus, qu'il aurait fait. Il peut protester qu'il s'acquittera avec tout le zèle imaginable de ce qu'on peut attendre de lui; et que son plus grand déplaisir sera, lorsque ses soins n'obtiendront pas le succès, qu'il souhaite à tous les glorieux desseins de *Wurst*.

Nr. 17. Nouvelles tablettes, nouveaux amis, mais un ami sincère et autant bien intentionné qu'aucun autre, qui veut bien être de la partie à la prière ou ordre de *Walker*

pour seconder les bonnes intentions de *Wurst* de tout son crédit et de celui de ses amis, s'il daigne l'accepter sous le nom de *Mécène*; qu'il s'efforcera de mériter par une inclination ardente et pleine de respect pour son illustre personne et pour sa gloire. *Wurst* peut faire un fond entier sur lui, si même il n'ose se découvrir dans un temps si périlleux. Il pourra recevoir ses ordres et rendre réponse par la même voie, qu'on observe à l'égard des autres, qui est la plus assurée et la moins risquée.

(NB. On a traduit la pièce suivante de l'Allemand.)

Nr. 18. Il est vrai, illustre Seigneur, que *Walker* veut partir, lundi prochain pour sa campagne. Tous les amis de *Wurst* ont cru pouvoir l'empêcher, puisque nous avons un extrême besoin de la présence de *Walker* à *Moskou*, et même plus que jamais. Il me semble avec la permission de *Wurst*, que l'on aurait dû faire plus d'attention sur *Mécène* et ne pas renvoyer les tablettes d'argent sans une réponse parce que *Mécène* a autant de crédit à *Moskou* que personne, et est aussi considéré que *Walker*. *Walker* et tous les amis de *Wurst* ont trouvé fort à propos et nécessaire que *Mécène* fit lundi la proposition de cette affaire, comme si cela venait de lui-même, et personne ne pourra s'imaginer que *Wurst* et ses amis y aient aucune part, et on examinera comment on pourra faire parler cette proposition pour l'honneur et l'utilité de *Bark*; mais avec la permission de *Wurst* et sans lui rien prescrire, *Walker* trouverait très à propos et même nécessaire, que l'on fit glisser sur les épaules ou dans la main de *Mécène* 20 ou 30 gouttes de cette pluie d'or de Jupiter. *Walker* a voulu partir lundi pour sa solitude; mais il a changé de sentiment sur la lettre de *Wurst*, que l'*Ury* lui a remise.

Il est nécessaire qu'il arrive un exprès dimanche au soir, qui nous apporte une réponse, puisque *Mécène* doit parler lundi.

Nr. 19. Au renouveau de cette année *Walker* a ordonné à l'*Ury* de renouveler à *Wurst* l'assurance de ses très-humbles respects ; il s'y voit doublement engagé par la parfaite estime, qu'il a pour son illustre personne et par le ressentiment de ses faveurs ; que si dans la précédente par la rigidité de *Birsén* il n'a pu lui donner des marques assez sensibles du zèle qu'il a pour son service, il en a autant de déplaisir que de passion il aurait, de lui témoigner, pendant le cours de celle-ci, qu'entre tous les serviteurs de *Bark* et de *Wurst* nul ne le surmontera dans l'inclination de seconder et appuyer leurs intérêts par toute l'autorité, que Dieu lui a commise, et par tout le crédit, qu'il a sur ses amis, priant Dieu, d'en bénir le succès au contentement de *Wurst*, auquel il souhaite et à toute sa généreuse famille pendant cette année et durant plusieurs années le comble de toutes sortes de prospérités et l'augmentation d'une belle postérité. Il en dit autant à la prière et de la part de *Bringer* et des autres amis de *Bark*. Tout rigide que *Cinna* paraisse au monde, il veut bien avouer, que c'est pour les vertus héroïques, soutenues d'une naissance illustre, que son âme est sensible ; ainsi sans être imbu des opinions du vulgaire, il rendra toujours justice aux personnes d'un mérite si distingué, et sans point intéresser sa patrie et sa conscience, il se fera honneur d'obliger pour lequel il est pénétré d'une estime toute particulière et de beaucoup de reconnaissance pour ses honnêtetés ; c'est de quoi il le supplie d'être persuadé, et des vœux qu'il fait pour sa gloire, au renouveau de l'année, qu'il lui souhaite parfaitement favorable et à son illustre famille pour l'accomplissement de ses souhaits.

NB. Ist ein bedenklicher Brief und auch darüber zu examiniren.

Illustre !

Je vous fais savoir de la part de *Walker* que vous devez être assuré de la discrétion et de la fidélité de l'*Ury*, et que vous devez vous reposer entièrement dessus elle ;

qu'elle mène les intrigues avec un certain tour de son bel esprit, que personne ne la peut soupçonner d'avoir correspondance avec *Wurst*. Il n'y a personne ici qui soupçonne, ni qu'elle fasse soupçonner les amis que *Bark* a à *Moskou*.

Extrait de l'almanach de poche et traduit de l'Allemand.

Le 4 septembre. Le gentilhomme de *Wurst* est venu à Berne, et mon époux est venu le 14 à Berne, et est parti ensuite pour *Torneff*.

Le 16 il est revenu de *Torneff*.

Le 18 il est retourné chez lui.

Le 29 Le gentilhomme de *Wurst* a été la nuit auprès de moi.

Le 6 Novembre. Mon époux est parti pour *Torneff*.

Le 8. Revenu à la maison, et puis reparti pour *Torneff* le 11 Novembre.

Le 13. Revenu à Berne.

Le 1^{er} Décembre. M. de la Boulaye est venu auprès de l'*Ury* à *Moskou*.

Tablettes d'argent.

Wurst sera sans doute surpris d'apprendre que les amis de *Bark* craignent beaucoup une tempête, qui semble s'élever contre *Altorf*. Vous savez, s'il est vrai: on l'accuse d'enrôler pour *Bark*. Cependant cela est ruineux pour l'*Ury*; sauvons-la, puisque sans elle *Wurst* et les amis de *Bark* ne peuvent se fier en qui que ce soit. Et comme la personne, qui a la première répandu ce bruit, est vassal de 61, *Wurst* ne ferait pas mal d'avertir le gouverneur de ce lieu, avec qui il a quelque intelligence de lui imposer silence, de peur que ce bruit venant à se répandre parmi le peuple, l'*Ury* ne fut obligée de se retirer, et que nous nous vissions par ce moyen inutiles. Si on pouvait ici donner sur les doigts à *De Bonstetten*, qui est l'auteur de ce bruit, sans s'exposer, on l'aurait fait, mais la chose n'est pas faisable. Cependant on prie *Wurst* de mettre incessamment ordre à

ceci, avant qu'il vienne à la connaissance de l'*Ury*, qu'une affaire de moindre importance pourrait bien démonter, et lui faire quitter la partie. Si *Wurst* a quelque chose de nouveau à proposer, il doit croire qu'on ne négligera point ses intérêts.

S. S. S.

J'ai reçu par trois fois les effets de la libéralité d'un Seigneur que je révère beaucoup et de toute mon âme, quoique je n'ai jamais eu l'honneur de le connaître, ni de le voir, qu'à cause de son mérite et de sa vertu, qui n'est pas commune et ordinaire. Il n'était pas nécessaire qu'il m'engage d'avantage que je ne le suis, puisque connaissant la sincérité et l'ingénuité de ses intentions, je lui serai toujours favorable, et pour exécuter avec empressement tout ce qui sera de son service; et que pour la personne, qui m'a mis entre les mains Vos faveurs, je me ferai un honneur de lui faire savoir tout ce qui lui est avantageux pour le service de *Bark* et *Wurst*; mais comme la précaution lui est nécessaire dans le siècle de fer, où nous vivons, c'est avec la seule *Altorf* que je puis conférer.

D. D. D. Le 7. Décembre. Traduit de l'Allemand.

Ne manquez pas de vous trouver ici. Cela est nécessaire et important, et quoique je le pus faire sans vous, je ne veux pas vous priver de cet honneur, et votre chère épouse de cette marque d'attention. Je ne sais rien de nouveau, sinon que *Bringer* est très malade de la dissenterie. *Brunner* a offert hier devant les *Birsén* de leur donner 6000 écus blancs, en cas qu'on voulut le décharger de son emploi, pour qu'il put se retirer sur sa seigneurie, vivre dans la retraite, et songer au salut de son âme, et de pouvoir finir ses jours tranquillement. Puisque *Wurst* est assez particulier, et son gentilhomme encore plus, il a été dimanche à *Moskou* et pendant la nuit auprès de l'*Ury*, et *Altorf* a dû aller à 4 endroits, et elle y est allée seule, à ce que *Krantz* a dit. — Demander qui est *Aliander*.

Le 18 Décembre (1689). Traduit de l'Allemand.

Mécène m'a envoyé ses tablettes, et a ordonné à *Allorf* d'envoyer un exprès à *Torneff*. *L'Ury* ignore ce qui est contenu dans ces tablettes.

Cinna a mandé à *Walker*, que les principaux de Genève avaient écrit en sa présence à *Strickel*, qu'ils ne souhaitaient aucun ministre de *Strickel*, ni 70. On peut assurer cela à *Wurst* comme une vérité. Hélas ! le pauvre *Bringer* est très-mal ; on ne croit pas qu'il puisse relever de cette maladie ; il a fait prier hier au soir fort tard *Brunner* de prendre la peine de passer chez lui, qu'il avait quelque chose à lui communiquer avant sa mort ; *Walker* y est allé ; *l'Ury* ignore ce que c'est. Le *Maître des Tablettes* de la *clef d'or* a donné la commission à *Allorf*, d'assurer *Wurst*, que tout était sur un bon pied avec *Bark*, et qu'il y avait longtemps que les choses n'avaient été à *Moskou* en si bon train ; que *Tillerus* espérait d'occuper le poste de *Bringer* après sa mort ; qu'*Ephestion* faisait une forte cabale, pour procurer des bons amis à *Bark* et à *Wurst*, comme aussi *Mécène* par l'ordre de *Walker*.

Extrait des tablettes noires, non fermées.

Que *Wurst* soit illustre de toute manière, c'est une chose dont tout le monde convient ; mais que ses grâces soient une preuve de son estime, c'est un avantage, qui les rend également chères et estimables ; c'est sur ce pied, que nous avons reçu cette nouvelle marque de générosité, et ce que nous aurions refusé de tout autre, nous voulons bien l'agréer d'un Seigneur, auquel nous avons dévoué tout ce qui est dans notre disposition : c'est-à-dire notre cœur et nos très-humbles services.

Extrait des tablettes noires, fermées.

Illustrissime, Magnificentissime, Prudentissime, Nobilissimeque
Domine, Domine !

Honorarium amplissimum a nobilissima manu tua missum, obstupendo fluctuans animo huc illuc, per *l'Ury* accepi,

quia tale eximium nunquam promeritus fui, atque captum meum potestatemque faciendi et gratias persolvendi dignas excedit. Et attamen tale reverentia summa accepi, timens ne si liberalitatem aspernar tuam, mihi pro fastu et Domino excellentissimo pro despectu attribuat. Ergo Deum ter optimum maximum precaturus sum, ut capacitatem remunerandi largiatur mihi, vel si impossibile, altissimus pro me inter te donis certaturus sit infinitis. Tamdiu *Moskou* est, nusquam talis sermo *Birsen* dictus fuit, ut *Mecene* protulit: *Bark* et *Wurst* ultra suam expectationem id acquisivissent, nisi adhuc duo suffragia abfuissent de *Birsen*. Hoc decretum fuit, *Wurstium* [*Wurstio*?] responsum dandum esse in propositionem *Musky*, quoniam ille spem, secundum eorum opinionem, tulit summa humilitate. Exspectant hoc, et *Wurstii* amici Excellentiam tuam obsecrant, ut uno [unum] vel duo dies ante sciant, ut hortentur illos, qui non sunt *Moscoviæ*, ut illic inveniantur, ut major numerus *Birsen* justitiam *Wurstio* perferre possit; sed autem per nuntium fiat ordinarium, ut aliæ litteræ a *Wurst* fuerunt missæ.

Lettres de M. Amelot, ambassadeur de France.

Nr. 1 (1689). *Wurst* a reçu la clef d'or et les trois lettres que *Charles* a rapportées. Il se servira avec plaisir de cette jolie clef, lorsque les tablettes seront arrivées, et celui, à qui elles appartiennent, peut s'assurer que cette clef sera suivie de la pluie, dont parle l'*Ury*. Mais il faut bien auparavant savoir, à qui *Wurst* a l'obligation de cette faveur. Apparemment cet inconnu voudra bien se faire connaître, lorsqu'il enverra les tablettes. *Wurst* est fort aise, que *Brunner* regarde l'union de cet ami de *Bark* comme un moyen de parvenir au but, qu'on se propose. Il est certain, que si les chefs de *Moskou* ne se servent de cette occasion présente, de remettre les choses sur un bon pied,

ils n'en trouveront jamais une pareille de le faire aussi avantageusement pour la patrie.

Nr. 2. Il n'y a rien de plus honnête que ce que *Wurst* a trouvé écrit sur les tablettes qui lui ont été apportées aujourd'hui par l'express de l'*Ury*: *Wurst* ne peut rien demander ni désirer de plus et de mieux de la personne, à qui elles appartiennent. Il n'y a que la prier de continuer, ne doutant pas, que ses efforts ne répondent à des manières propres à faire concevoir de l'estime pour quelqu'un que l'on ne connaît pas. *Wurst* presse *Walker* de revenir à *Moskou*, ainsi que deux lignes de latin écrites par le *Maître des tablettes* le conseillent à *Wurst* pour le bien du service de *Bark*.

Nr. 3. *Wurst* est bien obligé à *Walker* de l'avis qu'il lui a donné pour faire désarmer Soleure, Lucerne et Fribourg. C'est une chose qui ne se peut pas faire tout d'un coup; ce qu'ils ont fait a été une précaution pour n'être pas exposés aux insultes des Vaudois. Une douzaine de paysans qui sont aux portes de Soleure et chez les autres à proportion est trop peu de chose pour que le *Moskou* en prenne allarme, et pour qu'ils songent à lever un régiment, à moins qu'ils n'y soient portés par d'autres raisons. Au reste *Wurst* a bien du chagrin que *Brunner* demeure si longtemps en campagne. Cette longue absence est capable de gâter les affaires de *Bark*, une personne du poids de *Walker* étant absolument nécessaire pour empêcher les résolutions contraires qui se peuvent prendre d'un jour à l'autre. Et en vérité, ce ne serait pas répondre à l'opinion, que *Wurst* a conçu du zèle et des soins de *Brunner*, que d'abandonner ainsi le timon des affaires dans un temps aussi orageux que celui-ci. *Wurst* le conjure donc encore une fois, de retourner au plus tôt à *Moskou*, s'il veut que *Wurst* et *Bark* soient persuadés, qu'il a dessein de continuer de soutenir les intérêts de *Bark*.

Nr. 4. Le festin de *Bringer* a fait du bruit, et les santés, qui ont été célébrées, et *Wurst* l'a appris d'un autre endroit aussi bien que de celui de l'*Ury*. *Wurst* ne croit pas, qu'il lui convienne de demander au *Moskou* le capitaine *Bourgeois*. *Wurst* compte fort sur ce que *Walker* et ses amis l'assurent, que les troupes de *Moskou*, qui sont au service de *Bark* ne seront pas rappelées. Il croit qu'il y a assez longtemps que *Brunner* est à sa terre, et il le prie de nouveau de retourner à la ville, autrement *Wurst* aurait bien mauvaise opinion des affaires de *Bark* en ce pays là.

Astorf dira aussi à *Bringer*, qu'il ne tiendra qu'à lui, de persuader qu'il n'est point attaché à *Strickel*, étant dans un poste, qu'il le peut faire voir par les effets; et ces effets lui en attireront d'autres de la part de *Bark*, qui l'empêcheront assurément de se repentir, d'avoir suivi le bon parti. *Wurst* fera son profit des avis, touchant les blés de la Franche-Comté. On a à remercier le *Maître des tablettes*.

Si *Astorf* le désire, *Wurst* mandera à *Krantz* de se rendre à *Moskou* au plutôt, et alors l'*Ury* pourrait aller chez *Brunner*, si cela paraît nécessaire.

Wurst espère, que lorsque *Walker*, *Bloss* et *Allorf* seront de retour, et qu'ils voudront bien agir de concert avec le *Maître des Tablettes* et leurs autres amis, et avec *Bringer*, si on peut compter sur lui, les affaires pourront prendre un bon chemin, et les artifices de *Mosteren* et de *Strickel* pourront être éludés.

Les exprès que *Wurst* enverra, auront toujours ordre, de dire, qu'ils viennent de *Neufchâtel*.

Nr. 5. 9. Novembre. *Wurst* vient de recevoir les tablettes. Il a fait aussitôt un passe-port pour les 85 hommes, que le *Maître des Tablettes* veut envoyer à un de ses amis. Puisque *Walker* fait encore difficulté de revenir à *Moskou*, *Wurst* lui enverra au plutôt *Krantz*, pour l'en presser, ainsi que le *Maître des Tablettes* le conseille.

Nr. 12. 12. Novembre. *Wurst* a une très-grande joie d'apprendre par la lettre d'*Astorff* du mercredi 9, que *Walker* était enfin résolu de revenir à *Moskou*, et il espère d'apprendre ce soir, que *Brunner* sera effectivement revenu ce soir prendre la conduite des affaires, qui ne peuvent pas bien aller sans lui. On prie l'*Ury* de faire savoir, quelle réponse les *Birsén* auront donnée sur l'affaire de *Neuchâtel*, dont on leur aura écrit, et quel est leur sentiment sur l'ambassade proposée pour envoyer à *Mosteren*.

Wurst vient de recevoir la lettre de l'*Ury* de ce jour. Il prie *Astorff* de dire au *Maître des Tablettes*, qu'il rendra un grand service à *Bark*, s'il peut détourner cette ambassade à l'empereur. Outre que ceux de *Moskou* et de *Reiff* y doivent être moins disposés, par la certitude où ils sont déjà des reproches qu'ils essuieront de la part de *Mosteren* et de ses alliés. Dès que *Walker* sera de retour, *Wurst* prie l'*Ury*, de lui en donner avis.

Nr. 13. 16 Novembre. *Wurst* ne peut point être en repos, tandis que *Walker* demeure hors de *Moskou*. Il sait de quelle conséquence il est pour le service de *Bark*, qu'un homme aussi bien intentionné et d'une aussi grande capacité que *Brunner* reprenne la conduite des affaires; la conjoncture ne peut être ni plus délicate, ni plus importante, et personne ne le sait mieux que lui. *Wurst* le conjure donc très-instamment de revenir à *Moskou*, tout au plutôt. Après toutes les prières répétées qui lui ont été faites, il ne peut pas dissimuler, qu'il aurait quelque sujet de se plaindre, si cette lettre ne produisait pas plus d'effet que les autres. Il a fait venir *Krantz* exprès pour la porter, et pour représenter de bouche à *Brunner* tout ce que la brièveté d'une lettre ne permet pas d'y expliquer.

Nr. 14. Le lundi à 9 heures du matin. *Wurst* reçoit dans le moment le billet d'*Astorff* par un exprès. Il ignore pour quel sujet les *Mousky* doivent venir à *Torneff* à leur

retour d'Arau, cependant il sera bien aise d'avoir le conseil de *Brunner* et du *Maître des Tablettes* sur la réponse, qu'ils jugeront à propos, qu'il soit fait aux *Mousky*.

Wurst n'en dira pas d'avantage, pour ne pas retenirl l'exprès, qu'il prie, qu'on lui renvoie sans perte de temps.

Nr. 15. 16 Novembre. *Wurst* écrit suivant le conseil du *Maître des Tablettes* pour presser de nouveau *Walker* de retourner à *Moskou*. Il envoie *Krantz* pour ce sujet, et il espère qu'enfin *Brunner* se rendra à tant d'instances. Il ne peut assez exprimer au *Maître des Tablettes*, combien il est touché du procédé si honnête et si plein de zèle pour le service de *Bark*. Il est persuadé, que cet illustre Inconnu ne laissera pas encore longtemps ignorer à *Wurst* la personne qui montre tant de soins et de bonnes intentions. *Wurst* suivra ses conseils en répondant aux *Mousky*, qui doivent passer à *Torneff* au retour d'Arau.

Nr. 16. Le 21 Novembre au soir. *Wurst* est très-obligé au Maître de l'avis qu'il lui a donné du retour de *Walker*, et il est très-persuadé que les amis de *Bark* vont travailler présentement à prendre des bonnes mesures pour s'assurer contre les intrigues de *Mosteren* et de *Strickel*. *Wurst* écrit pour ce sujet à *Brunner*, et comme il est persuadé, que la lettre sera communiquée au *Maître des Tablettes*, il serait inutile de répéter ici la même chose. Il ajoutera seulement que dans les conjonctures présentes il paraît absolument nécessaire de se bien entendre, et d'avoir quelque personne de confiance, où d'une part et d'autre on puisse s'expliquer des moyens, qu'il faut suivre pour parvenir au but, que l'on désire. *Wurst* sait fort bien, que pour ôter tout sujet de soupçon, il ne faut pas que lui-même soit de la partie, ni même la personne de sa maison, en qui il se fie le plus, mais il a une personne en main, en qui il prend confiance, et qui étant du pays, ne serait pas également observée, ni soupçonnée. Si quelqu'un de la

part de *Brunner* et du *Maître des Tablettes* pouvait s'aboucher avec cette personne, dans le lieu et de la manière dont on conviendrait, il semble que cela serait plus capable d'avancer les affaires, en s'ouvrant réciproquement de part et d'autre, que par de simples billets dans lesquels on ne peut approfondir les matières. *Wurst* ne mande rien de ceci à *Brunner*, il laisse au *Maître des Tablettes* à lui en parler comme de lui-même. La personne dont *Wurst* entend parler, pourrait aller sous différents prétextes à *Moskou*, et y voir publiquement quelque ami de *Bark*, sans qu'on put se douter de rien, ni que cela attire des affaires.

Quoique l'*Ury* ait de l'esprit et de la discrétion, le *Maître des Tablettes* juge bien, que *Wurst* ne peut mener par elle seule les affaires aussi loin, qu'elles peuvent aller. Il est certain que lorsque des gens bien instruits de toutes choses confèrent ensemble, ils trouvent souvent des expédients, dont on ne se serait pas avisé autrement. *Wurst* est persuadé que le *Maître des Tablettes* recevra cette ouverture comme une marque de la confiance que *Wurst* a en ses bonnes intentions. Il attendra sa réponse.

Nr. 17. Le 21 Novembre au soir. Le retour de *Krantz* a donné une extrême joie à *Wurst* en lui apprenant l'arrivée de *Brunner* à *Moskou*. *Wurst* juge bien qu'il y avait de puissantes raisons, qui retenaient *Walker* à la campagne, puisque toutes les prières de ses amis avaient été inutiles. C'est aussi ce qui augmente l'obligation de *Wurst* et qui l'engage de faire des remerciemens à *Walker* proportionnés au besoin que les intérêts de *Bark* avaient d'un tel ami. *Brunner* sait bien qu'il est plus nécessaire que jamais de travailler à s'assurer, s'il est possible, que *Moskou* ne fera point de démarches contraires, par les insinuations de l'Envoyé de *Strickel* et des autres puissances ennemies de *Bark*. *Walker* apprendra par les *Mousky*, s'il ne l'a déjà su, la manière dont *Wurst* leur a répondu, lorsqu'ils vinrent, il y a trois ans, à *Torneff*; il continua de leur objecter que du

côté de *Moskou* on ne remplissait pas les obligations de l'alliance, mais en les assurant du désir qu'il avait de leur faire plaisir et de travailler à la satisfaction du canton au sujet du traité pour le sel. *Wurst* espère que cette fois le second *Mousky* ne se plaindra pas de sa fierté. Il avait même assuré l'un et l'autre, ainsi qu'il l'a écrit, qu'il ferait payer la pension, qu'on lui avait demandé pour la subsistance de la portion des derniers 1500 hommes, mais les nouveaux ordres de *Bark* le mettent hors d'état à cet égard, d'effectuer ce témoignage de sa bonne volonté. *Wurst* est persuadé que le rappel des 1500 hommes sera bien reçu dans les *Birsén*, puisqu'il regardaient comme un sujet de s'attirer des reproches du côté de *Mosteren*, de ce que ces troupes étaient entièrement payées de l'argent de *Bark*.

Walker et ses amis pourront en échange tirer de là quelque avantage pour le service de *Bark*, en représentant que toutes choses étant égales présentement, il ne convient en aucune manière de rien faire pour *Mosteren* et *Strickel*, ni de prendre aucun engagement avec eux. A l'égard de l'Envoyé, qui est ou qui doit être arrivé à *Reiff*, il est certain, qu'il ne vient que pour allumer le feu en Suisse, en armant les protestans contre les catholiques. Il exposerait par-là tout le corps helvétique à une ruine totale. Il est même de l'honneur de *Moskou* de ne pas suivre aveuglément les sentimens de *Reiff*, qui ont donné lieu à la venue du ministre de *Strickel* en faisant entendre à ce prince, que tous les Cantons protestans le souhaitaient avec passion. *Wurst* est bien aise de dire à *Walker*, qu'il serait important de porter le magistrat de Genève à détourner la venue de l'Envoyé de *Strickel*, destiné pour ce lieu, parce qu'assurément s'il vient, cela sera capable de leur attirer l'indignation de *Bark*, lequel, sans user de voie de fait, peut ruiner absolument cette ville, en interdisant tout commerce avec ses sujets, et le faisant interdire du côté de la Savoie; outre le préjudice, que la présence d'un tel ministre ferait à ceux de Genève, elle ne pourrait d'ailleurs qu'exciter du

trouble et de l'inquiétude dans les Cantons, principalement à celui de *Moskou*. *Wurst* attendra des nouvelles de *Brunner* sur les dispositions où il aura trouvé les affaires, et sur les mesures qu'il y aurait à prendre présentement.

Nr. 18. *Wurst* a reçu les deux lettres de l'*Ury* du 24 et 25 Novembre. Il est très-obligé à *Walker* du soin, qu'il a bien voulu prendre d'écrire au principaux de Genève, pour détourner la venue d'un second Envoyé de *Strickel*. Il ne doute pas que *Brunner* ne l'avertisse de tout ce qui sera proposé et demandé par celui qui est arrivé à *Reiff*. Je le remercie encore d'avoir éludé la venue de celui-ci à *Moskou* pour y résider une partie du temps, et d'avoir renvoyé les hommes bottés des Grisons, comme ils étaient venus. Il ne reste à *Wurst* qu'à prier *Brunner* de l'informer du résultat de la conférence d'Arau.

Nr. 20. Le 4. Décembre. Les 3 billets et les 2 lettres de l'*Ury* ont été rendues en même temps hier au soir à *Wurst*. Il est fort en colère contre Gabrel de cette négligence, et il l'aurait été d'avantage, si ces lettres et billets eussent appris à *Wurst* ce qu'il avait tant demandé à savoir au sujet de la conférence d'Arau. Il a été surpris de ne rien trouver sur cette matière, sinon que l'on suppose, que ceux de *Wolff* l'en ont informé. Il prie une fois pour toutes l'*Ury* de ne plus répondre de cette manière, et de dire nettement, qu'on ne lui a pas voulu dire les choses, et que par cette raison elle ne peut les mander. Elle n'est pas obligée de tout savoir, puisqu'elle n'entre pas dans les conseils, mais il faut au moins de la sincérité.

Wurst remercie *Walker* de l'avis, qu'il lui a donné de la lettre écrite par le Duc de Lorraine, pour demander une assemblée à Arau, et de ce que *Brunner* veut travailler à empêcher que l'Envoyé de *Strickel* ne vienne à *Moskou*; en cas cependant, qu'il y vienne, *Wurst* croit les *Moskou* trop sages pour se prostituer à des honneurs exorbitans, à l'exemple

de ceux de *Reiff*, qui semblent regarder *Strickel* comme leur idôle.

Nr. 21. *Le 4 Décembre* au soir. *Wurst* a reçu ce qui était écrit sur les tablettes, moitié français, moitié latin. Il remercie leur Maître de l'avis qu'il a donné sur le *Baron de Travers*. *Wurst* n'a point été fâché de ce qu'il n'a pas jugé à propos que l'on vint de part et d'autre à une conférence, mais il a été un peu surpris de n'avoir rien appris de ce qu'il avait tant demandé du résultat de la Diète d'Arau. Les *Tablettes* renvoient à *Astorf*, et *Astorf* n'en dit rien, ni de la part de *Walker*, ni de la part du *Maître des Tablettes*, sinon qu'on croit que ceux de *Wolff* en auront informé *Wurst*. A dire la vérité, ce n'est pas là satisfaire sa juste curiosité. Il prie le *Maître des Tablettes*, d'en juger lui-même. Il ne sait si l'Envoyé de *Strickel* sera reçu à *Moskou* avec les mêmes honneurs, qui lui ont été rendus à *Reiff*. Des gens de bons sens trouvent, que c'est bien rabattre de la fierté, qu'on a montrée au sujet de l'ambassade chez *Bark* et cela n'est guère propre, à maintenir la réputation de gens sages et mesurés qu'on affecte tant.

Nr. 23. *Le 5 Décembre*. *Wurst* reçoit dans le moment la lettre de l'*Ury* du 4 Décembre. Il remercie *Cinna* des offres qu'il lui a fait de ses services à l'égard de Genève. *Wurst* n'a rien à désirer de ce côté là, sinon qu'on détourne la venue d'un second Envoyé de *Strickel*, sur quoi *Astorf* a déjà mandé que *Cinna* avait écrit à un beau-frère, qui est, dit-elle, un des syndics.

Wurst n'a pas oublié, que *Brunner* lui a conseillé de demander un régiment pour *Bark* en cas que *Strickel* en demandât un, afin de donner lieu aux gens raisonnables, en représentant, ce que l'on doit à un ami, allié et voisin, comme *Bark*, de faire connaître, que ce serait un manque de foi et une injustice criante d'accorder à l'ennemi mortel de *Bark*, avec lequel on n'a aucune alliance, ce que l'on refuserait à *Bark* même, auquel on est obligé par les traités

de donner du secours; ainsi *Wurst* prie *Walker* de l'avertir de bonne heure de la proposition que l'Envoyé de *Strickel* doit faire, afin que *Wurst* puisse prendre ses mesures. Que deviendra la neutralité, qu'on se pique tant de garder? Serait-on assez entêté pour croire que *Bark* ne sera jamais en état de se ressentir d'une pareille offense? Il faudrait que les *Moskou* eussent oublié, que rien ne lui sera plus aisé, quand il voudra, que de s'en venger, sans que les héros des protestans puissent venir les secourir. *Wurst* ne peut croire, que l'empchement de quelques de *Birsén* prévale à ce point contre le sentiment de tant de bonnes têtes, qui sont à *Moskou*.

Nr. 24. *Le 9 Décembre.* *Wurst* a reçu par le retour de *Charles* et par celui de l'autre exprès envoyé de *Moskou* les 2 lettres d'*Ury* du 5^{me} et du 6^{me} de ce mois, avec les premières tablettes, et il reçut hier au soir la lettre du 8^{me} et les tablettes d'argent. Il remercie *Walker* de l'avis, qu'il a bien voulu lui donner tant sur le résultat de la Diète d'Arau, que sur les autres choses. Il est bien aise que *Brunner* l'assure, que *Strickel* n'obtiendra point de régiment, et que si son Envoyé en fait la demande, le ministre de *Bark* en sera averti de bonne heure, puisque les *Moskou* ont résolu de demeurer constamment dans la neutralité, ainsi qu'on a assuré à *Wurst*, que *Tillerus* le disait lui-même. Il est certain qu'on ne peut faire d'alliance avec *Strickel*, ni lui accorder des troupes. Et il est bien aise de répondre à ce qu'on objecte, qu'il faudrait donc aussi rappeler le régiment, qui est au service de *Bark*, car une juste neutralité, bien loin de détruire l'obligation des traités, doit au contraire la confirmer et empêcher seulement, qu'on ne fasse au-delà de ce que portent les traités, tant pour un parti que pour l'autre. Si l'on voulait même bien examiner les choses, l'on trouverait qu'il n'y a pas 16,000 Suisses en France, et que *Moskou* ne fournit pas, à beaucoup près, par le moyen de son régiment le contingent, qu'il devrait donner sur le pied

de ce même nombre. L'on peut même dire que dans ce régiment il n'y a qu'une partie qui soient des sujets de *Moskou*. A l'égard des catholiques la même raison de l'alliance subsiste à leur égard, et si Ury et Unterwalden donnent quelques compagnies, c'est parce qu'ils n'en avaient point du tout dans le service de la France, quoiqu'ils y soient obligés, puisqu'ils ont juré d'observer les traités. Pour montrer encore plus clairement que la neutralité ne peut s'entendre que de cette manière, *Wurst* voudrait bien savoir si l'empereur demeurera d'accord, que les Suisses soient déchargés des obligations de l'accord héréditaire et qu'ils ne doivent plus se mettre en peine des villes forestières, ni des autres pays de la maison d'Autriche, pour la conservation desquels ils se sont engagés d'avoir un fidèle égard. Il fallait donc sur ce pied là laisser agir la France contre cette ville, qu'elle aurait bientôt emportée au commencement de cette guerre. Bien loin de là les Suisses ont même été beaucoup au-delà de leurs obligations, puisqu'ils ont donné à ces villes une protection actuelle. Que l'on vienne dire après cela qu'il ne faut donner des troupes ni aux uns, ni aux autres! Eh quoi? Cette neutralité doit-elle faire manquer aux traités pour l'avantage de la maison d'Autriche? Cela n'est ni honnête, ni juste, et moins encore convenable au véritable intérêt de la Suisse dans l'état présent des affaires. *Wurst* prie *Walker* et ses amis de faire un peu de réflexion, s'il serait avantageux pour les intérêts de *Bark*, que *Wurst*, répondant aux diverses instances, qui lui ont été faites par les *Mousky* pour le paiement de l'ancienne dette, fit savoir à *Moskou*, qu'il serait prêt d'entrer en négociation là-dessus par un motif de justice de la part de *Bark*. Il semble que cela donnerait lieu aux amis de parler dans les conseils un peu plus favorablement des affaires de France. Cela adoucirait les esprits de ceux, qui croient ou qui veulent croire que *Bark* a méprisé ou maltraité *Moskou*, et cela ouvrirait le chemin au rétablissement de quelque correspondance. *Wurst* attendra la réponse sur

cet article, lorsque *Brunner* aura eu le temps d'en conférer avec ses amis.

Nr. 25. *Wurst* rend grâces au *Maître des Tablettes*, de ce qu'il a bien voulu lui faire savoir du résultat de la Diète d'Arau, et des autres choses qui sont écrites en latin dans les tablettes. *Wurst* croirait inutile de répéter ici tout ce qu'il écrit à *Walker*. Il prie le *Maître des Tablettes* de lui mander son sentiment sur l'affaire de la dette de *Moskou*. Comme cette satisfaction ne viendrait qu'après beaucoup de démarches faites par les *Mousky*, il semble que cela ne marquerait pas un très grand empressement à rechercher *Moskou*, et que cela pourrait d'ailleurs produire de bons effets.

Nr. 27. *Lé 14 Décembre*, au soir. *Wurst* écrira plus amplement au premier jour, et il assure *Walker* et les autres amis de *Bark*, qu'il n'était pas nécessaire de l'avertir que ses lettres adressées à l'État, doivent être rendues par des voies publiques. Il remercie *Brunner* et prie l'*Ury* de dire au *Maître des Tablettes* et à *Mécène*, que l'occupation nécessaire du jour du courier l'empêche de répondre particulièrement aux deux tablettes. *Wurst* ne manquera pas d'avertir les amis de *Bark* quelques jours auparavant que d'écrire à *Moskou*, afin qu'on puisse prendre des mesures, pour y faire trouver les bons intentionnés.

Nr. 28. *Wurst* a été bien aise de voir par la lettre de l'*Ury*, et par les tablettes, que les amis de *Bark* ont consulté ensemble sur la manière de tourner l'affaire et que *Mécène* en doit lundi parler avec les banderets. Il serait bon, que *Moskou* écrivit à *Wurst* pour lui demander, s'il n'a point eu de réponse de *Bark* sur les dernières instances des *Mousky*. Cela donnerait lieu à *Wurst* de s'expliquer en répondant à cette lettre. A l'égard du fond de l'affaire, ce que le *Moskou* pourrait prétendre de plus convenable serait, que le traité de 54 fut renouvelé ou continué jusqu'à l'en-

tier paiement de la vieille dette et c'est aussi ce que les *Mousky* proposèrent dernièrement à *Torneff*. Le porteur est chargé de 30 gouttes de Rosée pour *Mécène*, et *Wurst* prie le *Maître des Tablettes* d'en recevoir autant pour le poids de la clef d'or. La reconnaissance de *Wurst* n'en demeurerait pas là, s'il savait qui sont ceux, qui lui font l'honneur d'être de ses amis.

Ecrit à Berne par M. la Boulaye.

Nr. 29. Je crois être obligé, de faire avertir l'illustre *Brunner*, que *Wurst* m'a envoyé ici pour voir l'*Ury* et prier *Walker* de lui mander, s'il ne s'est rien passé de nouveau tant à l'égard de *Bark*, qu'à l'égard de ceux de 90. J'attends les ordres de *Brunner* chez *Astorff* et je dois partir demain à porte ouvrante, pour être près de *Wurst* à midi.

Nr. 30. L'*Ury* m'a donné les tablettes et je les porterai demain à *Torneff*. Je suis persuadé que *Wurst* sera content de la réponse, que je lui porterai aussi bien que de l'heureuse arrivée de 95. Ces sortes de services ne se peuvent assez reconnaître, et je ne serai pas dementi, lorsque j'assurerais le *Maître des Tablettes*, que j'en apporterai moi-même incessamment le remerciement. *Wurst* verra avec plaisir et avec joie le service, que l'Inconnu a fait à l'*Ury* dans de semblables occasions; je l'assure, qu'il ne risquera rien à faire la même chose.

Nr. 31. Le roi a seulement permis aux Cantons d'acheter du bled pour le public. Je ne crois pas que la permission fut aisée à obtenir pour un particulier seulement à cause de l'embarras, que le grand nombre de demandeurs causerait, et que d'ailleurs on s'exposerait à une infinité de contrebandes. Mais si le Canton de Berne en voulait avoir comme Lucerne, Basle, Fribourg et Soleure, son Excellence lui faciliterait de tout son pouvoir la permission et par tout le

royaume, excepté la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, qui ne peuvent pas fournir suffisamment de quoi nourrir les troupes du roi.

**Première lettre de Giraud à M. Coxe à Berne
le 28 Novembre 1689.**

(Je loge chez M. Thorman du Grand Conseil, à l'imprimerie de LL. EE., et suis connu sous le nom de Girard seulement, à qui vous adresserez vos lettres, en cas que je puisse vous être de quelque utilité).

Il me semble, Monsieur, que je ne saurais mieux marquer la part, que je prends à l'heureuse arrivée de V. E. dans ces cantons, qu'en lui marquant quelque petite particularité, qu'elle ne sera peut-être pas fâchée d'apprendre.

Dès le premier moment de votre départ, vous vous êtes sans doute bien proposé d'avoir souvent à faire avec un terrible antagoniste; je parle de l'ambassadeur de France à Soleure; aussi ce sera sur son compte que roulera presque toute ma lettre, et ayez seulement la bonté d'ajouter foi à ce que j'ai à vous dire là-dessus, et ce ne seront peut-être pas des choses inutiles, que j'aurai à vous marquer. Je les sais par une personne de ma connaissance qu'il entretient ici. Vous verrez cependant, Monsieur, par la suite, que ce n'est pas sans sujet que je l'ai qualifié d'antagoniste de V. E., puisque j'appris hier au soir, qu'il veut commencer à vous contrarier ici par la réception, qu'il voudrait qu'on vous y fît, lorsque vous viendrez à Berne. Il faudrait le voir dans les mémoires, qu'il a écrits à la personne, dont je vous ai parlé; comme il s'emporte sur la réception, qu'on vous a faite à Zurich, et comme il met tout en usage, pour qu'on ne vous décerne pas les mêmes honneurs ici que là. Il parle plus avant, il veut qu'on fasse tout imaginable-ment pour vous détourner de venir ici, et à l'entendre, il

semble, qu'il n'est rien, qu'il craigne tant, que votre arrivée dans cette ville. Il veut qu'on en parle à un Seigneur, qui avait jadis en main toute l'autorité de cette république, et parle en quelque sorte de lui, comme s'il était dans ses intérêts, ce que je ne crois pas absolument. Les raisons qu'il allègue pour qu'on ne vous reçoive pas avec toute la magnificence, que le mérite V. E. et la reconnaissance que l'on doit au grand monarque, qui honore ce pays d'une si illustre ambassade, sont extrêmement minces et ne soutiennent pas la réputation, que M. Amelot s'est acquise dans le monde, puisqu'il dit simplement que cela n'est pas de la gravité des Suisses, de vous rendre des honneurs si exorbitans; ce sont ses termes; et que d'ailleurs le ressentiment de son maître, qu'il fait monter à un point si haut, le dédommageront bien en temps et lieu de tout ce qu'ils pourront faire de contraire à ses intentions. — Il parle ensuite du régiment, qu'il prétend que V. E. a charge de demander au nom de Sa Majesté Britannique, et dit que si l'on vous accorde un, il sera bien mieux fondé d'en demander d'abord aussi un autre pour le roi son maître, leur bon ami et allié, et représente ensuite, qu'ils peuvent bien tirer plus d'avantage de se déclarer préférablement pour la France que pour l'Angleterre, et tire toutes ces raisons sur l'alliance et sur l'éloignement, où ce pays est de l'Angleterre, dont il ne peut pas prétendre de grands avantages, au lieu que tous les jours la France lui fournit des occasions, d'en tirer de considérables de ce royaume. Je puis encore vous marquer, qu'il parle de Basle, et qu'il compte cette ville dans ses mémoires comme dans ses intérêts. Il y a déjà bien du temps, que j'ai ouï compter ce canton dans son parti, à cause des avantages, que le Fort Huningue leur apporte, étant à portée de cette place par le débit, que les marchands y font de toutes sortes de marchandises. Au reste, vous ne serez peut-être pas fâché d'apprendre, ce qui se passe en chaque canton. D'abord je dirai à V. E. qu'il s'attache indifféremment à tous, Grands, Petits, ou de la médiocre condition,

tout lui est bon, pourvu qu'on lui marque tout ce qui se parle dans chaque lieu; surtout il n'est point avare à répandre à larges mains les Louisd'or et pourvu qu'on lui soit fidèle, il récompense et même au-delà de ce qu'on peut espérer. Quand il écrit à ceux, avec qui il a quelque intelligence, il le fait tout par mémoire, et sous des noms empruntés. Il y mêle quelques mots en chiffre, dont celui à qui il écrit a la clef. C'est une merveille de voir son exactitude et la fidélité de ses gens; tout ce que l'on dit de bien des gens, à plus forte raison peut-on le dire de lui-même, car il ne se peut rien voir de plus exact, de plus secret, obligant et honnête, qu'il l'est assurément. C'est dommage qu'il n'est dans les intérêts d'un autre prince, que de celui, qui l'emploie. Il n'y a que vous, Monsieur, qui par votre présence dans ces climats allez ternir par vos sages et importantes négociations un si beau lustre. Vous allez être dans ces quartiers un instrument illustre d'un roi le plus glorieux et le plus digne de régner du monde. Grand prince, sage ministre, tout va répondre à la gloire de Dieu, qui vous a sans doute choisi l'un et l'autre, pour faire du bien à son église affligée, et la consoler des pertes irréparables, qu'elle avait faite, s'il ne s'était pas oint un roi selon son cœur, l'amour et les délices de son peuple, la terreur de ses ennemis, et l'admiration de ses envieux, qui la dédommagera avec l'aide et la bénédiction du ciel de ses disgraces passées. Travaillez, Monsieur, avec un si grand monarque à un si important ouvrage, et nous aurons infailliblement la satisfaction de vous voir réussir, puisque le Ciel le veut. Pour moi, Monsieur, si je puis quelque chose pour votre service, et si vous me savez quelque gré, tout inconnu que je suis, de la hardiesse que j'ai prise de vous dire ingénument mes sentimens, et les dispositions où je vois les choses, je me trouverai toujours assez récompensé de mes soins, si vous m'honorez de vos commandemens, et si vous pouvez me faire marquer, qu'ils ne vous sont pas entièrement désagréables.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, je me trouverai bien malheureux,
si vous ne me vouliez pas reconnaître à la qualité d'être
de votre Excellence

Le très-humble et très-obéissant serviteur
D'AVREX.

Lettre de M. Coxe à Giraud du 29 Novembre 1689.

Monsieur, je viens tout présentement de recevoir la
votre, et j'ai trouvé à propos de vous en remercier de ma
main propre. Je suis persuadé que tout ce que vous avez
la bonté de me dire est très-vrai, non pas seulement à
cause qu'il est très-vraisemblable, mais principalement parce-
que ces avis me sont donnés par une personne de piété et
de probité, de bon sens, de belles lumières et d'un zèle
sincère pour la bonne cause. Je vous remercie donc, Monsieur,
de bon cœur de vos bons avis, et vous prie de me les vouloir
continuer de temps en temps, selon que vous le jugerez
nécessaire, vous assurant, que je prendrai le soin de vous
en faire et en procurer toute la reconnaissance, que vous
pouvez souhaiter, comme étant

Monsieur,

Votre très-humble et très-obligé serviteur
COXE.

Seconde lettre de Giraud à M. Coxe à Berne le 7 Décembre 1689.

Il n'est rien de plus obligeant et de plus généreux que
la lettre de Votre Excellence. Ses manières, toutes pleines
de bonté et de confiance m'engagent à des sentiments de
gratitude, que je ne puis point exprimer. La suite vous
justifiera les sincères, respectueuses et bien intentionnées
dispositions de mon âme, cependant il faut que j'avoue à votre

Grandeur, que je ne suis point fâché de voir les siennes à mon égard, non-seulement parce qu'elles seraient capables de faire honneur à l'amour-propre, mais surtout parce que je me propose de prouver par toute ma conduite combien j'honore Votre Excellence, et que je n'ai point de plus grande passion, que de servir un aussi glorieux monarque, que celui, dont vous êtes un illustre et incomparable ministre; mais afin que je le puisse faire plus efficacement, avec plus de liberté et avec moins d'éclat, permettez-moi que j'emprunte le nom que j'ai déjà employé, et que sous le nom *d'Avrex*, je puisse avoir des entretiens avec vous, que mon nom naturel me refuse. Je demande même à Votre Grandeur, qu'elle me donne le nom de quelqu'un de ses gens, ou plutôt une adresse de quelque particulier de Zurich, afin que l'intelligence que je pourrai avoir avec elle, ne saute pas aux yeux de tout le monde. Si j'écrivais seulement pour l'éclat, ou par un principe d'ambition et de vanité, ce serait peut-être ici le plus bel endroit de ma vie, surtout si j'avais de quoi entretenir le commerce. Mais non, Monseigneur, nous sacrifions volontiers ici nos autres passions à celle d'avoir la satisfaction, de vous rendre tous les offices, dont je serai capable. Pour vous servir à ma manière, vous ne le serez pas moins exactement et fidèlement. D'ailleurs je me réserve de vous en dire mes raisons dans une autre lettre, où je vous promets, de vous éclaircir sur bien des choses, et de vous envoyer en même temps un chiffre, avec la clef, pour exprimer les noms de ceux, qui pourront entrer dans nos lettres; si ce n'est que Monseigneur aime mieux m'en envoyer un lui-même de sa façon, ce qui serait peut-être mieux, parce qu'il pourrait servir à d'autres correspondances. A la fin de ma lettre j'ajouterai une petite liste de chiffres, qu'emploie l'antagoniste, dont je vous ai entretenu dans ma précédente; je n'en ai encore pu découvrir que cela. Je tâcherai de pénétrer dans le reste, si vous le souhaitez, afin que si jamais il vous tombait entre les mains de ses mémoires, vous les puissiez plus facilement déchiffrer; cependant je

veux arrêter ici quelques moments Votre Grandeur sur la négociation, qui occupe le plus à présent l'Ambassadeur de France. — Vous ne pouvez pas ignorer, que le canton de Berne lui a fait demander par les deux députés à la dernière assemblée d'Aarau le paiement d'une vieille dette, que ce canton prétend lui être due, et que la France n'ose nier, mais celle-ci, qui est toujours politique et prête à tirer ses avantages de tout, a premièrement fait dire à son Ambassadeur, M. Amelot, qu'il informerait son maître de la demande de ce canton, afin de tirer les choses en longueur et de renvoyer le plus honnêtement qu'il pourrait les députés. Au bout de quelque temps la réponse est enfin venue de la cour, avec offre de payer, à condition que le louable canton voulut renouveler le traité de — je ne me souviens pas bien de l'année. Suffit de vous indiquer la chose pour vous donner à penser, que ce traité ne peut être qu'avantageux à la France. Mais ce n'a pas été le tout. Quand la réponse a été venue, l'Ambassadeur a consulté l'Oracle, et demandé à ses intelligences, qu'ils fissent tout ce qu'il pourraient pour qu'on lui fit une seconde députation, pour lui aller demander, s'il avait eu réponse du roi, et qu'en cas qu'ils ne pussent pas obtenir ceci, s'ils ne lui conseilleraient pas, qu'il écrivit au Conseil et lui demanda d'entrer en négociation pour cette affaire. Ceux-ci lui ont conseillé d'écrire, mais de ne leur jamais adresser les lettres publiquement, de peur, que cela ne les mit en état de ne le pouvoir plus servir dans la suite par la défiance qu'on aurait d'eux et lui ont marqué qu'il devait témoigner une grande passion de les vouloir satisfaire. A mon avis, l'argent n'est pas encore prêt, quoique sous main l'Ambassadeur fasse dire, qu'il est à Soleure. Je croirai plutôt, qu'on prétend de payer en sel, si on persiste à demander ce paiement. Au reste, la personne, qui rend ici les plus considérables services à cette couronne, est bien prête d'être disgraciée, puisque je tiens d'elle-même, qu'on commence à la soupçonner d'enrôler des soldats pour la France. M. Amelot s'emploie fort pour faire

rentrer en grâce un M. Jenner d'ici, qui est tombé dans ce manquement et qui s'est réfugié à Soleure auprès de lui.

Voici la liste que je vous ai promise au stile de l'antagoniste :

Wurst, le désigné; l'*Ury*, la personne avec laquelle il a une intelligence secrète; *Wolff*, un M. de Bâle, qui a été ces temps passés chez M. l'avoyer d'Erlach; *Bark* est le roi de France; *Mousky*, les députés de Berne; *Strickel*, l'Angleterre; *Walker*, M. l'avoyer d'Erlach; *Brunner*, le même; *Birsén*, les 200; *Mécène*, M. Guder; le *maître des tablettes*, M. le banderet Willading.



Aus dem Thurbuch der Stadt Bern (1684—1690).

Artikel betitelt:

Criminal-Proceß Catharinae Franciscæ Perregaur.

... Tieweil nun Gott die Werke der Finsterniß an das Tageslicht bringt und durch göttliche Verhängnuß die Weisheit der Weisen und die Klugheit der Nuchlosen zu Schanden gemacht wird, so soll mennichlichen, der steht, zusehen, daß er nicht falle, sich durch Hochmuth, Stolz, Ehr- oder Geldgeiz nicht zu der Untreue verleiten lasse, etwa mit Fründen geheime Correspondenzen zu Nachtheil eines Standes oder seines Nebenmenschen zu unterhalten, und sie dadurch ihres Thuns und Lassens zu verrathen; noch durch Betrug und Falschheit suche, hohe Personen in den Verdacht einer Verrätherey zu bringen und zu solchem Ende dero ehrliche Namen mit erdichteten Worten zu entheiligen und zu mißbrauchen; noch durch listige Reden und Anschläge Unordnung und Verwirrung in einem Stande anzurichten, welches ein Werkzeug alles Bösen ist, das vom Satan herkömmt, noch durch den Geldglanz sich zum Bösen verführen lasse, oder Andere dadurch zu Lastern anzuwecken und sie zu verblenden suche; denn ein solch böses Leben ein böses Ende nimmt, und ist der Tod solcher Sünden Sold, wie wir dessen ein lebendiges Beispiel an vor Augen stehender Weibsperson,

Samuel Perregaur von Ballendis Ehefrauen sehen, als welche des Standes, in den Gott sie gesetzt, sich nicht vernüget, sondern anstatt ihrer Haushaltung obzuliegen und in derselben ein stilliges und gottseliges Leben zu führen,

sich unterm Praetext obhabender nothwendiger Curen hin- und herbegeben, mit dem französischen zu Solothurn residirenden Ambassadoren nachdenkliche Correspondenzen angestellt, sich endlich allhier gesezet, bey dreihen Monaten ihren schändlichen Briefwechsel ganz heimlich getrieben, auf erschollenes Gerücht aber den 8. December 1689ten Jahres gefänglich eingesezt, ihre Schriften visitirt, unter welchen 32 Stücke von der Hand des ermeldten französischen Herrn Ambassadoren Geheimschreiber geschrieben, und sowohl in denselben, als ihren eigenen an gedachten Secretarium und Andere des Hofß abgelassenen Briefen viele seltsam verdeckte Namen, wie auch einen Schlüssel über dieselben in einem Sackkalender verzeichnet, und vier tabletten, deren sie sich bedient, ihre Berichte darin nach Hof zu schicken, gefunden; über das Ginte und Andere durch eine von M.G.H. R. und B. verordnete hochansehnliche Commission zu unterschiedlichen Malen sowohl freundlich als ernstlich examinirt worden. Da sie aber anstatt der lauterer Wahrheit, Gott zu Ehren und der hohen Obrigkeit zu Gehorsamen, in ihrer Bekanntnuß viel Bosheiten und falsche, erdichtete Reden gebraucht, ja inwährender Haft sowohl gegen M.G.H. Examinatoren, als unter der ihr zugeordneten Wacht sich so vieler Listen und Falschheiten bedient, daß ohne hochobrigkeitliche Prudenz im hiesigen Stand und unter derselben Burgerschaft große Alterationes, Verwirrung und Confusionen hätten entstehen sollen.

Wie aber die hohe Obrigkeit mit mehrerem Ernst an sie gesezet, an die Folter schlagen lassen, hat sie endlich angefangen, etwas zu bekennen, und hernach ohne Marter eine sehr weitläufige Bergicht gethan, welche substanzlich in folgenden Punkten begriffen:

- 1) daß sie und ihr Ghemann, Samuel Perregaux, dem französischen Hrn. Ambassadoren Alles, was sie irgend vernehmen können, zu wissen gemacht, und von deswegen von ermeldtem Hrn. Ambassador allerhand Verehrung, als Geld, Ring, Pferd, Zeug zu Kleidern und Anderes empfangen.;

- 2) daß zu dem End, und damit man nit leichtlich wissen und erfahren könne, von wem sy einander schreibend, daß Ambassador Secretarius, Herr de la Boulaye, angezogenen Schlüssel gemacht, ihr Mann denselben abgeschrieben und sy sich dessen bedient, auch selbigen vermehrt habe;
- 3) daß sy auch von der Hand obangezogenen Secretarii 30 doppelte Duplonen empfangen und über sich genommen habe, selbige zwei Herren hiesigen Standes anzupieten und damit zu trachten, selbige uf französische Seiten zu bringen, seyen aber nicht gegeben, noch angeboten worden, sondern noch vorhanden, weilen sy nit gewüßt, mit was Manier selbige anbringen;
- 4) daß sy unterschiedlicher hoher Herren dieses Standes Namen mißbraucht und damit dem Ambassadoren glauben gemacht, als wenn das Einte oder Andere, das sie ihm schriebe, von denselben herkäme, welches doch Alles falsch und von ihr erdichtet und zu keinem andern End geschehen sey, als sich groß und z'gelten zu machen, und als wenn ermelte Herren mit ihr in einiger Intrigue begriffen wären, nehme aber Gott zum Zeugen, daß Niemand mit ihr interessirt, und ermelte Herren ganz unschuldig seyen; daß sy auch keinem derselbigen einiges Schreiben vom Ambassador zugebracht oder eröffnet, oder einigen Rath über das einte oder andere deswegen empfangen, sondern diejenigen Schreiben, welche der Ambassador vermeinte, daß sie ihnen überbringe, selbstn erbrochen und nach ihrem Schelmengest beantwortet habe, und also durch dieses Mittel den französischen Ambassador zu betriegen und Geld von ihm zu ziehen gesucht, wie beschehen; und das seye so wahrhaft, als sy begehre, daß Gott der Herr ihr am jüngsten Gerichtstag gnädig seyn wolle.
- 5) Damit aber der Ambassador sich einbilde und glaube, daß diejenigen Antworten, welche sie ihm zugeschickt habe, von denen Herren selbstn, deren hohe Namen

sie so schändlich mißbraucht, herkommen, habe sie sich vieler unterschiedlicher geringer Personen bedient, welche die Schreiben, so ihr Mann mehrentheils aufgesetzt, abgeschrieben habend.

- 6) Daß sie eben deswegen alle Conferenzen, welche der Ambassador beständig zu erhalten gesucht, abgelehnt, demselben auch ungeachtet vielfältigen Begehrens etwelche von ihr selbst den von la Boulaye gemachten Schlüsseln angehängte Namen nicht eröffnen wollen, weil sie sich befürchtet, es möchten die Herren, deren Namen darunter verstanden, auf Tagsetzungen oder Conferenzen geschickt werden und also ihr Schelmenwerk an Tag kommen, mit welchem sie den Ambassador meisterlich drangesetzt und betrogen.
- 7) Daß sie mit des Amb. Secretario auch mündlich conferirt, als welcher sowohl zu Rußwyl, als allhie zu verschiedenen Malen zu ihr kommen.
- 8) Daß sie allhiefige Kanzley und andere Personen verdächtig gemacht und ausgeschrauen, als wenn die geheimen Sachen von danachen dem Ambassadors communicirt würdind, und der Ambassador denenselben Pensionen oder sonst namhafte Vortheile zukommen ließe, und doch sowohl an der Marter als seither bekannt und beständig erhalten, daß sie weder den Herrn Stadtschreiber noch einige Kanzlenbediente nit kenne und von denenselben nichts Ungebührliches, auch niemanden kenne noch wüsse, der von dem Ambassadors Pensionen beziehe.

Erkannte und bekennte hiemit, daß sie schwerlich geseht, indem sie sich Sachen unterstanden, die weder ihr noch einigen ehrlichen Leuten geziemen, daß sie die Häupter und Säulen dieses Stands boshafterweis bei Jedermänniglich, als wenn sie an dem Vaterland untreu während, verdächtig gemacht, und dieselben sowohl an ihren Personen, als ihrer hohen Stellen angegriffen, und soviel als sie konnte, mit Geld und

Präjenten zu bestechen gesucht und allerley Verwirrung angerichtet. Bittet aber Gott, eine hohe Obrigkeit und alle diejenigen, welche sie mit ihrer Hand und Zunge beleidiget, um Gnad und Verzeihung und eine gnädige Urtheil.

Vorüber MGH. R. und B. bei Eiden versammelt, ihre Reflexionen reiflich walten lassen, und gefunden: sintemalen diese Verhaftete durch den französischen Ambassadoren eingeführt, und derselbe selbst und Niemand Anderes durch sie betrogen worden, hiesigem Stand dadurch auch kein Nachtheil wiederfahren, diejenigen Herren MGH. der Rätthe denn, deren Namen sie unter verdeckten Worten mißbraucht und auch diejenigen, welche sie von der ihr zugegebenen Wacht so boshafter Weise durchzogen, ihr diese ihnen zugesügte Beleidigunguß christlichem Gemüth und Herzen verzogen und vergeben, weil ihnen bekannt, daß diese Weibsperson nit bei vollkommener gesunder Vernunft, sondern von Jugend auf von Jedermänniglich für eine Überwitzige oder Halbnärrin gehalten worden — dero habende ansehnliche Verwandschaft auch in aller Unterthänigkeit und Demuth um Gnad und Fristung ihres Lebens angehalten — als habend MGH. dero um hiesigen Stand wohlverdienten ansehnlichen Anverwandschaft willfahrt, und dieser Perregang aus sonder Gnaden das Leben geschenkt, jedoch mit dem Geding, daß angezeigte Verwandschaft alle seit ihrer Behändigung aufgelaufene Kosten über sich nehme und erseze, sie, die Perregang, auch hinfüro verköstige und an solche sichere Orte verschaffe, daß weder durch sie, noch von ihretwegen weder dem Stand noch Jemanden einiger Schaden oder Nachtheil zugefügt werden könne, darum sie MGH. genugsam Bürgschaft und Sicherheit stellen sollen. Diejenigen 30 doppelten Duplonen dann betreffend, welche des Ambassadoren Secretarius ihr jüngst hin zugestellt, um gewüsse Personen damit zu bestechen, zu Händen MGH. und Oberen confiscierend.

Actum, den 18. Febr. 1690.

Pierre Giraud von Gex-la-ville.

Hat sich von der Perregaux in ihrer Correspondenz mit dem franz. Ambassadoren gebrauchen lassen, und von ihrem Schlüssel und anderen ihren Schelmereien gewußt, dessen ungeacht weder seinem Tischherren noch jemanden anders davon nichts eröffnet, dem englischen Herrn extraord. Envoyé auch zugeschrieben und demselben allerley Sachen communiciert, von des franz. Ambassadoren an die Perregaux abgelassenen Schreiben selbst gelesen und in ihrem Namen deren beantwortet, dennoch Alles geläugnet, weshwegen er durch angewandte Marter mit dem Daumeisen und Seil zur Bekennnuß gebracht werden müssen. Ist heut auf inständige Fürpitt seiner Brüdern von MGH. N. und B. der Gefangenschaft erlassen, und mit dem Eid von Ihr Gnaden Stadt zu verweichen verfällt worden.

Actum, den 29. Febr. 1690. Execut. gleichen Tages.

Den 24. Merz 1690 hatte eine ansehnliche Verwandtschaft MGH. N. und B. laut beiliegender Supplication Nr. 2 vorstellen lassen, wie beschwerlich ihnen obige Erkenntniß vorfalle, Ihr Gnaden demüthigst ersuchend, sie die Bürgschaft um die Sicherheit der Bergottin Person gnädigst zu erlassen, mit Erpieten ihr Uefferstes anzuwenden, daß sie, die Bergottin, wohl verwahrt werden möge, oder daß, wo Ihr Gnaden die Sicherheit verschaffen wolltend, sie selbige verköstigen wolltind, und daß Ihr Gnaden sie der Bezahlung der ergangenen Unkosten überheben und selbige aus der Bergottin Mitteln nehmen wolltend. Es haben MGH. N. und B. aber von obiger den 18. Februar ergangenen Erkenntnuß nit weichen wollen, sondern es nochmals bey derselbigen verbleiben lassen, mit der Erläuterung gleichwohl, daß man der Verwandtschaft der Bergautin Effecten, und dasjenige, was von den 30 doppelten Dublonen nicht bereits assignirt worden, verabsolgen solle.

Fernere Erkenntnuß wegen der Perregantin.

Bedul an Hrn. Großweibel Tscharner.

Es haben MGH. R. und B. über euren heutigen Tages der enthaltenen Perregaux halber gethanen Anzug, deroelben ansehnlicher Verwandtschaft hievor den 18. Februar und 24. Merz eingegebene Supplicationes und die darauf erfolgten Erkenntnußen Ihnen nochmalen ablesen lassen, aus dem Mund angezogener hochansehnlicher Verwandtschaft Herren Fürsprech auch verstanden, wessen dieselben sich beschwären und darüber erkennt:

Sintemalen hochangezogene Verwandtschaft in eingelegter erster Supplication sich erböten, gedachte Perregaux an solche sichere Orte zu verschaffen, daß weder dem Stand noch einigen Particular Personen die geringste noch wenigste Gefahr, Schaden noch Nachtheil verhoffentlich in Ewigkeit nit widerfahren solle, daß Er Hrn. Großweibel hiemit uf diß Ihr gegebenes Wort und Ersetzung aller ihrentwegen ufgeloffenen Unkosten die enthaltene Perregaux Ihnen ohne andere Bürgschaft wohl übergeben und überlassen möge. — Mit der Insinuation MGH. hernach zu vermelden, wo sie mit dieser Creatur hinkommen jehend.

Actum, vor R. und B. den 14. April 1690.

Nachträge.

- 1) Die Grabchriften der Gatten Perregaux in der Collegial-Kirche von Valangin s. bei Matile, Musée historique de Neuchâtel T. II. p. 290.
- 2) Bulliemin in seiner Fortsetzung v. Müllers Schweizer-geschichte (deut. Ausg. F. X. S. 249 ff.) theilt in den Anmerkungen folgende Auszüge aus Amelots Corro-

spondenzen und Rechnungen im Archive des affaires étrangères zu Paris mit:

Anmerk. 83. Sie hat einen Neffen in Holland, der Schombergs Liebling ist, und einen andern Anverwandten beim Churfürsten. Sie weiß, daß die Allirten vor Mitte Junius 1689 nichts unternehmen werden.

84. Ein Abgeordneter Draniens und ein anderer vom Kaiser mit heimlichen Aufträgen befinden sich in Bern. Sie verheißen ihre Mitwirkung, um aus der Freigrasschaft einen Kanton zu machen. Ich weiß dieses vom Schultheiß von Erlach, der darüber der Person, die ich in Bern unterhalte, um zu erfahren, was vorgeht, Mittheilungen gemacht hat und die in der Umgebung des Sch. viele Freunde zählt. . . . Ich habe dem Gouverneur v. Neuenburg Winke über die heimlichen Einverständnisse dieses Staates mit Bern ertheilt. . . . Die jüngern Mitglieder der CC sind sehr übel gestimmt. Auch ein Abgeordneter Savoyens ist in Bern, ein Herr v. Berger. (14. Mai 1689). Der Sch. v. Erlach läßt euch wissen, daß die Feinde J. M. sich alle Mühe geben, Savoyen abtrünnig zu machen, u. s. w. (23. July. . . .) Sie hoffen in's Königreich von seiner schwächsten Seite einzudringen. (Briefwechsel Amelots in Chiffren). Die Dame kann, um sich ein höheres Ansehen zu geben, zu Erlachs Aeußerungen einige Zusätze gemacht haben — antwortete der König.

85. Es hat sich etwas Unangenehmes zutragen. Die Frau v. Wattenwyl ist gefangen gesetzt worden. Eine Dienerin hat sie verrathen. Eine Kommission ist zur Untersuchung und Beurtheilung niedergesetzt worden, an ihrer Spitze der Sch. Daxelhofer. In derselben befindet sich indeß ein Rathsherr, mit dem ich in Briefwechsel stehe, und ebenso der Sohn eines andern, bei dem dasselbe der Fall ist. (Amel., 14. Dezember 1689).

87. Ein Arm ist gelähmt, ihre Gesundheit zerrüttet.
(Amelot, Vaterl. Sammlung).

90. Den Korrespondenten in Bern bei Anlaß der
Gefangenschaft der Dame von Wattenwyl 500 Louis.
Bezahlung der Prozeßkosten 200 Louis. (Amel. Rechnung, Aff. étrangères).

